



# Le Messager Canadien

DU

## Sacré-Cœur de Jésus

VOL. VI

MONTREAL, OCTOBRE 1897

No 10

### LA PRESENCE DES ANGES GARDIENS



'EST un article de la croyance catholique que Dieu notre Souverain Seigneur a confié chacun de nous à la garde d'un ange.

“ Dieu, dit le Psalmiste, a commandé à ses anges de nous garder dans toutes nos voies et de nous porter en leurs mains, de peur que nous ne tombions . . . L'ange du Seigneur est toujours à côté de ceux qui craignent Dieu et il les défend contre les périls qui les

menacent.” (Ps. 90. 33.) Telle fut toujours la persuasion du peuple fidèle, d'accord avec l'enseignement constant et universel des saints Pères. Le premier siècle nous offre déjà un beau témoignage de cette foi consigné dans les Actes des Apôtres : saint Pierre délivré de la prison d'Hérode étant venu frapper à la porte de la maison où les fidèles étaient réunis, ceux qui entendirent sa voix ne pouvant se

persuader que ce fût lui-même, s'écrièrent aussitôt : " C'est son ange." (Act. 12, 15.)

Chacun de nous a donc son ange. O voies mystérieuses du salut où la lumière admirable de la foi nous révèle les magnificences de l'amour de Dieu pour les hommes ! Cet excès de la charité divine jetait dans l'étonnement deux grands saints et docteurs de l'Eglise. " Regarde, ô homme, — s'écriait l'illustre saint Jérôme — et vois combien éminente est la dignité de ton âme, quel en est le prix aux yeux de Dieu lui-même, puisque, dès le moment de ta naissance, il a voulu t'envoyer du ciel pour te garder, un ange ; c'est-à-dire un esprit d'une puissance telle qu'il pourrait en un clin d'œil détruire l'univers, un esprit d'une si grande majesté que saint Jean, qui avait pourtant coutume de converser familièrement avec JÉSUS-CHRIST lui-même, tomba la face contre terre à la vue d'un ange, pour l'adorer, à cause de la grandeur et de la clarté extraordinaires qui resplendissaient en sa personne. Et cependant, ô homme, c'est cet ange si puissant, si beau et si grand que le Seigneur t'a donné comme protecteur."

Et le pieux saint Bernard enflammé d'amour pour tant de bonté, s'écriait à son tour avec l'accent d'une vive reconnaissance : " Et pour que le Ciel ne cesse pas de s'intéresser à nous, vous envoyez, Seigneur, ces esprits bienheureux travailler pour nous, vous les constituez nos gardiens, vous ordonnez qu'ils deviennent nos guides et nos maîtres. Ce n'est pas assez que vous fassiez de ces esprits vos messagers, vous en faites encore les anges des petits. *Leurs anges voient toujours la face du Père.* (Math. 8, 10.) Oui, ces esprits glorieux, vous en faites vos anges et les nôtres . . . Ainsi donc la Majesté Souveraine, Dieu mon Seigneur a ordonné aux anges, à ses anges à Lui, à ces esprits sublimes placés au sein de la béatitude, si près de Lui, si attachés à Lui, unis à Lui si intimement, et vraiment ses familiers ; la Majesté divine, dis-je, leur a donc ordonné de veiller sur toi. Et toi, qui es-tu? . . ."

Est-ce donc, en effet, une petite merveille que l'homme déchu soit ainsi protégé dans sa faiblesse ? Esprits de lumière et de force, esprits de charité sortis du cœur de Dieu, nos anges abritent de leurs ailes puissantes et notre âme rachetée par le sang d'un Dieu, et notre corps l'enveloppe et l'instrument de cette âme immortelle comme eux. C'est l'enseignement de la Sainte Ecriture. Un ange montre dans le désert à Agar explorée une source pour désaltérer son Ismaël qui se mourait de soif ; un ange protège la valeureuse Judith dans son entreprise hardie ; ce sont des anges qui protègent Judas Machabée au milieu de ses ennemis ; c'est encore un ange qui délivra saint Pierre de la prison où il gémissait. " Ce sont les anges gardiens, dit saint Bernard, qui préservent les jeunes enfants de mille dangers et qui les soutiennent dans leurs chutes." Nous lisons aussi dans la vie de saint Camille de Lellis que son ange gardien lui sauva la vie dans un voyage. Et qui peut ignorer la touchante histoire du jeune Tobie ?

Mais c'est notre âme qui fait le principal objet de l'amour et des soins de notre ange. " Mon Dieu, dit Daniel, a envoyé son ange qui a fermé la gueule des lions, et ils ne m'ont fait aucun mal." Ces lions, ce sont les démons acharnés à notre perte. Il réprime sans cesse leur audace, prévient ou pare leurs coups et détruit leur ouvrage ; c'est ainsi qu'il nous facilite la voie du salut et de la perfection. L'esprit de ténèbres fait miroiter à nos yeux le faux éclat des biens de ce monde ; l'ange de lumière nous en montre la tromperie, nous en détache et nous attire au bien solide. L'esprit mauvais s'efforce de jeter l'âme pieuse dans la tristesse et le découragement ; le bon esprit la console, l'encourage et la fortifie. Le démon n'épargne rien pour garder le pécheur sous sa loi : il présente à son imagination et à son cœur tout ce qui peut flatter ses passions mauvaises ; le bon ange frappe à coups redoublés à la porte de la conscience et réveille la raison endormie pour la mettre en face de ses hontes. L'esprit de Satan détourne de la prière et de la

vertu ; l'esprit du bien nous y porte et c'est lui qui va présenter au Seigneur nos prières et nos bonnes œuvres. Tandis que les satellites de Lucifer conjurent notre ruine, il prie sans cesse pour nous et sa prière unie à la nôtre monte vers le trône de Dieu comme un encens d'agréable odeur.

Oui, âme chrétienne, du berceau à la tombe ton bon ange, toujours invisible mais toujours à tes côtés, veille amoureux sur toi. Puisque la foi te l'enseigne, pourquoi ne le crois-tu pas fermement ? pourquoi les yeux de ton esprit ne se repaissent-ils pas souvent de l'angélique présence ? S'il ne t'est pas donné comme à sainte Cécile, à sainte Françoise et au bienheureux Bernardin Réalino de voir ton bon ange de tes yeux corporels, n'en est-il pas moins certainement tout près de toi ? Vois-le donc des yeux de l'esprit ; paye-le d'un peu de reconnaissance, converse avec lui, et comme un saint Bernard, sois toujours rempli de respect pour sa très sainte présence, montre-lui de l'amour en t'attachant à lui, puisqu'il te porte plus d'intérêt et d'affection qu'un ami, qu'un frère ou même un père, et mets ta confiance dans son puissant secours.

## TRÉSOR DU CŒUR DE JÉSUS

### SOMME GÉNÉRALE DES ŒUVRES OFFERTES LE MOIS DERNIER

Actes de charité . . . . .	81,744	Lectures de piété . . . . .	29,476
Actes de mortification . . . . .	55,449	Messes célébrées . . . . .	497
Chapelets . . . . .	128,941	Messes entendues . . . . .	39,878
Chemins de la Croix . . . . .	22,517	Œuvres de zèle . . . . .	27,789
Communions sacramen- telles . . . . .	26,667	Œuvres diverses . . . . .	144,744
Communions spirituelles . . . . .	117,512	Prières diverses . . . . .	388,599
Examens de conscience . . . . .	32,104	Souffrances ou afflictions . . . . .	24,015
Heures de silence . . . . .	80,698	Victoires sur ses défauts . . . . .	38,900
Heures de récréation . . . . .	57,685	Visites au S. Sacrement . . . . .	68,052
Heures de travail . . . . .	258,122		
Heures-saintes . . . . .	6,267	SOMME GÉNÉRALE . . . . .	1,629,656



## Sauvés du naufrage par le Sacré-Cœur

DOUGLASSTOWN, GASPÉ, 6 mars 1897.

Mon Révérend Père,

Au mois de janvier dernier, les Révérends Pères Proulx et Devlin, S. J., ont prêché ici une retraite avec beaucoup de succès. En dépit de la température alors peu propice, les saints exercices furent admirablement suivis par mes paroissiens qui s'y rendirent en foule tous les jours, matin et soir. La Ligue du Sacré-Cœur a été l'objet d'une attention spéciale de la part des zélés missionnaires. Etablie parmi nous il y a quatre ans par les Pères Doherty et O'Bryan, elle était déjà florissante ; mais nos missionnaires ont voulu lui donner une vigueur nouvelle ; ils ont enrôlé de nouveaux membres, ils ont excité la ferveur de tous et enflammé les plus tièdes.

Grâce à leurs soins, l'Association de la Sainte-Famille est aussi devenue prospère : elle compte maintenant une centaine de familles. Puisse le Sacré-Cœur assurer les fruits abondants de cette mission et nous continuer la haute protection dont il nous a déjà donné des marques éclatantes dans les circonstances que je veux vous raconter.

Il faut d'abord vous dire que mes paroissiens sont tous pêcheurs. La plupart font la pêche le long de la côte nord du Golfe saint-Laurent, en face de l'île d'Anticosti, d'où ils reviennent, à la fin de la saison, sur des goëlettes affrêtées à cet effet.

Or, le 24 octobre dernier, une goëlette—c'était la dernière—avait quitté l'île et voguait heureusement sur la haute mer, quand tout à coup, à la pointe ouest d'Anticosti, survint une bourrasque. Elle semblait irrésistible, elle rejetait le navire avec furie vers les redoutables écueils qui bordent cette île. Essayer d'aborder, c'était courir à une mort certaine. Il fallait à tout prix éviter les récifs et, pour cela, manœuvrer contre le vent. L'entreprise était ardue et pleine de périls. Le vent soufflait avec une grande violence et les vagues furieuses, en s'abattant sur le vaisseau, le mettaient à chaque instant en danger. Mais nos marins sont aussi habiles que courageux : ils surent manœuvrer si bien qu'ils finirent par triompher de la bourrasque. Et bientôt, le cœur à l'aise, ils purent contempler derrière eux la longue chaîne blanche de récifs écumants qui renvoyaient jusqu'à eux en mugissements terribles le bruit des vagues expirant à leurs pieds.

Mais ils avaient échappé à un danger pour tomber dans un plus grand encore. En plein golfe, ils sont assaillis par une tempête furieuse : les vents soufflent avec une rage extrême ; la mer profondément agitée se soulève en montagnes énormes ; la frêle embarcation est mille fois sur le point de sombrer, de grandes lames menacent de l'ensevelir. Déjà, dans la cabine, l'on a de l'eau jusqu'aux genoux.

La situation était désespérée. En ce moment de terrible angoisse, tous se jettent à genoux pour implorer le secours de Dieu dans une prière suprême. Tous, sauf l'équipage, sont membres de la Ligue ; ces braves pêcheurs promettent au Sacré-Cœur, s'il les sauve du naufrage, de prélever chacun un dollar sur le fruit de leur travail, pour faire chanter une grande messe à l'intention des âmes du Purgatoire. Puis clouant un crucifix à la poupe du vaisseau et attachant des emblèmes du Sacré-Cœur aux mâts et aux voiles, ils attendent avec confiance le secours d'en haut.

Toute la nuit, ils sont le jouet de la tourmente ; mais le Ciel a entendu les pieux enfants de la Gaspésie, il ne trompera pas leur espoir. Peu après qu'ils ont prié, l'eau cesse d'envahir la barque ; et c'est ainsi qu'elle fut ballottée, sans péril, au gré des flots en courroux, jusqu'à l'aube.

Ces pêcheurs, marins intrépides et faits à la mer, n'ont qu'une voix pour proclamer que sans l'intervention divine ils eussent infailliblement péri dans cette sombre nuit. L'équipage lui-même, entièrement protestant, est aussi unanime à attribuer son salut aux prières de mes pêcheurs. Ils étaient au nombre de trente trois et vingt d'entre eux sont mariés et ont des enfants. Songez un peu dans quel deuil la paroisse aurait été plongée si le Seigneur dans sa bonté ne les eût protégés.

Grâces éternelles en soient rendues au Sacré-Cœur de JÉSUS.

(Traduit de l'anglais.)

DUNCAN GILLIS, P. C.





## CONFESSION ET COMMUNION

RÉPONSES À QUELQUES DIFFICULTÉS DES CATHOLIQUES

### La Confession

(Suite)

XII° *J'ai fait une confession générale et j'ai oublié plusieurs péchés mortels. Que faire ?*

Votre confession générale était-elle nécessaire ? Si oui, vous êtes obligé de la compléter en accusant les péchés mortels que vous aviez oubliés. Si, au contraire, votre confession générale était simplement une confession de dévotion, il n'y a rien à faire. Ces péchés oubliés avaient déjà été accusés précédemment et pardonnés, vous pouvez donc rester tranquille.

XIII° *Je me suis toujours accusé de mes péchés graves avec sincérité et regret..... Suis-je encore obligé d'en parler à confesse ?..... à la mort surtout ?*

La loi de Dieu ne nous impose le devoir d'accuser nos péchés mortels à confesse *qu'une fois seulement*. Donc, quand on l'a fait dans de bonnes conditions, il n'y a plus d'obligation d'en parler jamais, pas même à la mort. Chaque jugement du tribunal de la pénitence est complet et définitif. Il règle l'état de l'âme pour tout le passé. Il n'y a plus ensuite à s'occuper de ce passé que pour remercier la miséricorde divine et réparer nos fautes par une plus grande ferveur au service de Dieu.

XIV° *J'ai de vieilles dettes à payer..... des restitutions à faire. Cela me revient toujours à l'esprit et m'inquiète quand je vais à confesse.*

C'est en effet un point sérieux et votre conscience chrétienne fait son devoir en vous le rappelant.

Une dette est un contrat qui 'oblige en justice les deux parties contractantes. La loi humaine, pour éviter des procès sans fin, admet la prescription, c'est-à-dire qu'après un certain temps, le créancier perd tout droit de réclamer ce qui lui est dû, devant les tribunaux ; mais la loi divine, elle, ne connaît pas de prescription. Tant que la dette n'a pas été payée, elle reste une obligation de conscience, à laquelle vous ne pouvez vous soustraire. Il en est de même de la restitution. La justice de Dieu vous oblige à la faire, et aucun pouvoir sur terre, pas même le Pape, ne peut vous en dispenser.

C'est là ce qui distingue le péché d'injustice de tous les autres. Quand un homme s'est enivré, qu'il a manqué la messe ou commis quelques fautes d'impureté, s'il s'en accuse avec repentir, il est pardonné et tout est fini. Mais il n'en va pas de même de l'injustice. Si un homme a pris le bien du prochain par violence ou par fraude, dans le commerce, les affaires ou l'usure, et qu'il le détienne injustement, il ne peut obtenir l'absolution de ses fautes qu'à la condition expresse de restituer au plus tôt. Lors donc qu'il néglige volontairement de payer ses dettes ou de restituer, qu'il continue de faire des dépenses inutiles en toilette, en amusements, en parties de plaisir, qu'il ne veut se priver de rien à la maison, et que cependant il trouve moyen de recevoir les Sacrements, promettant chaque fois de restituer et ne le faisant jamais ; il est bien à craindre, certes, que ces confessions et ces communions ne soient mauvaises et sacrilèges. Evidemment, d'après toutes les apparences, cet homme n'a aucune intention sérieuse de satisfaire à la justice et de payer ses dettes.

Certains chrétiens, il est à craindre, se font illusion sur ce point. Durant de longues années, ils négligent complète-

ment même de commencer à restituer, et pourtant ils vont à Pâques, souvent même plusieurs fois l'année, se confesser et communier. Qu'ils y prennent garde ! Des promesses de bouche, peuvent bien, il est vrai, surprendre la bonne foi du confesseur, mais elles ne réussissent à tromper ni Dieu ni sa justice.

---

XV° *Je suis pauvre. — J'ai bien de la misère à élever ma famille. — Probablement je ne pourrai jamais payer ce que je dois. — Faut-il donc n'abstenir des sacrements ?*

Non. Une obligation cesse, ou du moins demeure suspendue, lorsqu'il est impossible de la remplir. Vous pouvez donc, en toute sûreté de conscience, recevoir les Sacrements. Dieu vous a parôonné ces fautes que vous regrettez ; il vous tiendra compte de votre bonne volonté. Seulement entendez-vous avec votre confesseur pour compenser par des prières, des communions et autres œuvres pieuses, le dommage que vous avez fait au prochain et que vous ne pouvez plus réparer autrement, pour le moment.

---

XVI° *Dois-je du moins demander à mes créanciers remise de mes dettes ?*

Vous n'y êtes pas obligé, en conscience, parce que l'impossibilité, comme nous venons de le dire, suspend l'obligation. Si vous n'avez rien, vous ne pouvez rien donner ; mais s'il vous est possible de payer quelque chose sur la somme totale, faites des offres à vos créanciers et, si vous le voulez, demandez remise entière pour le reste.

---

XVII° *Impossible de trouver mes créanciers. — Puis-je garder ce que je leur devais ?*

Non. Parce que ce bien ne vous appartient pas. Dans ce cas faites l'aumône aux pauvres, ou, à l'église aux intentions de ceux à qui vous avez causé quelque dommage.

XVIII° *Depuis plusieurs années je ne paie pas de dîme.—  
Puis-je recevoir les sacrements ?*

La dîme ou la cotisation est une dette qui oblige en conscience absolument comme toute autre dette légitime ; de plus, elle revêt, pour ainsi dire, un caractère sacré à cause du but que l'autorité ecclésiastique se propose en l'établissant. Il faut en effet pourvoir, d'une manière ou d'une autre, aux frais du culte divin. Il faut assurer au prêtre une existence modeste mais honorable, puisque l'Eglise, afin de le laisser tout entier au service des âmes, lui défend tout commerce ou toute occupation lucrative.

L'Eglise a le droit de régler ces questions de discipline et d'intérêt général, et les fidèles ont l'obligation d'accepter ce qui aura été décidé par l'autorité ecclésiastique. Cette obligation tombe sur tous, parce que tous participent aux mêmes avantages et, par conséquent, doivent aussi prendre part aux charges communes. Nier à l'Eglise le droit de porter de pareilles lois serait, par le fait même, se mettre en révolte contre elle ; refuser, quand on le pourrait, de remplir cette obligation, serait à la fois montrer bien peu de cœur et se rendre coupable d'une injustice qui aurait les conséquences les plus graves.

La dîme est une dette légitime et sacrée ; c'est la compensation des services nombreux que le prêtre rend à ses paroissiens, à leurs familles et à leurs enfants. Refuser sans raison de payer cette dette, aussi bien que refuser de s'acquitter de n'importe quelle dette un peu considérable, met le chrétien dans l'impossibilité de recevoir les Sacrements.

Dans ce cas, ce n'est vraiment pas le curé qui éloigne des Sacrements, mais c'est le pénitent lui-même qui se rend indigne de les recevoir, en refusant de se conformer à la loi de Dieu et de son église.

Si donc vous ne pouvez pas payer votre dîme, du moins avertissez-en votre prêtre et promettez-lui de vous mettre en règle dès que vous le pourrez.

---

XIX° *J'ai des enfants de 8 et 9 ans. Ils ne se sont pas encore confessés. — Suis-je en faute ?*

Des enfants de cet âge sont capables de commettre des péchés, parce qu'ils ont le discernement du bien et du mal. S'ils n'examinent pas leur conscience, le démon pourrait bien leur faire prendre des habitudes mauvaises, dont ils se déferaient difficilement plus tard. Vous avez donc le devoir de les conduire à confesse.

De plus, si vous ne les accoutumez pas de bonne heure à accuser leurs péchés avec sincérité, ces enfants sentiront beaucoup plus de peine à se confesser à 10 ou 12 ans. Ils auront peut-être alors des choses pénibles à dire, et qui sait si la honte ou la peur ne leur fermera pas la bouche ?

Enfin, le ministère du prêtre au confessionnal, étant surtout un ministère de conseiller, il expliquera la loi de Dieu, il enseignera à vos enfants leurs devoirs envers Dieu et envers leurs parents, il leur dira comment résister aux passions naissantes. Ces avantages sont considérables ; ils entretiennent chez l'enfant la crainte d'offenser Dieu tout en le préparant à faire une bonne première communion.

Instruisez donc vous-même vos enfants de ce qu'il faut pour la confession, puis amenez-les au prêtre.

Avant la confession, prenez bien garde de ne pas les effrayer en leur faisant croire que le prêtre les grondera pour leurs petits méfaits d'enfant.

Après la confession, n'interrogez jamais vos enfants sur ce que le prêtre leur a dit en confession. Respectez le secret de la conscience, même chez les tout petits enfants.

---

XX° *Mon curé ne parle pas français, moi je parle très peu anglais, que faire ?*

Dites ce que vous pourrez en confession, puis demandez pardon, en général, de tous vos péchés passés. Quand vous rencontrerez plus tard un prêtre qui parlera français, vous complèterez votre confession.

---

XXI° *J'ai négligé volontairement d'accomplir ma pénitence.*

Si elle vous avait été donnée pour des péchés mortels, vous avez fait une faute grave en la négligeant, parce qu'il y avait pour vous obligation grave de l'accomplir. Si vous l'aviez reçue pour des péchés véniels seulement, la gravité de l'obligation n'existe plus.

XXII° *Je l'ai oubliée. — Que faire ?*

Si vous ne pouvez pas savoir du confesseur quelle pénitence il vous donna, il n'y a rien à faire, parce qu'il est désormais impossible d'accomplir cette pénitence.

Pourtant, en pratique, voici ce qu'on peut conseiller : à votre prochaine confession, dites au prêtre : “ La fois précédente j'ai oublié ma pénitence, et j'avais accusé des péchés graves.....” Le prêtre alors vous indiquera quelle pénitence vous pouvez faire.

XXIII° *Je n'ai pas fait ma pénitence tout de suite après la confession.*

Il est toujours mieux de s'acquitter de sa pénitence immédiatement après la confession, afin de ne pas s'exposer à l'oublier ; mais cela n'est pas obligatoire. Pourvu que vous l'accomplissiez en temps convenable vous êtes en règle.

XXIV° *J'ai fait ma pénitence en péché mortel. — Ai-je satisfait à mon obligation ?*

Oui, parce que vous avez fait l'œuvre qui vous avait été enjointe.

XXV° *Je trouve ma pénitence trop pénible. Ne pourrai-je pas la faire changer ?*

Vous pouvez prier votre confesseur de vous en donner une autre, ou même vous adresser à un autre prêtre, mais, dans ce cas, vous aurez à lui faire connaître la pénitence qu'on vous avait imposée, ou à lui dire vos fautes graves, au moins en général.



## PRIÈRE A MARIE

Prends mon cœur : le voilà, Vierge, ma bonne Mère,  
C'est pour se reposer qu'il a recours à toi ;  
Il est las d'écouter les vains bruits de la terre,  
Ta secrète parole est si douce pour moi !

Que j'aime de ton front la couronne immortelle,  
Ton regard maternel, ton sourire si doux ;  
—Mère, plus je te vois, plus je te trouve belle ;  
Pour te donner mon cœur je suis à tes genoux.

Tu le sais inconsistant, hâte-toi de le prendre ;  
Ce soir, ce cœur pourrait ne plus être le mien ;  
Il me faudrait pleurer pour me le faire rendre,  
Oh ! cache-le bien vite dans le tien.

Que si jamais plus tard je te le redemande,  
Va, ne me le rends pas, et dis-moi dès ce jour,  
Dis-moi que tu ne peux accueillir ma demande,  
Que je te l'ai donné, qu'il est tien sans retour.

Rends-le pur à tes yeux, donne-lui l'innocence,  
Ton bon cœur pour t'aimer, et ton sein pour nourrir,  
La foi, la charité, la sublime espérance,  
Du bonheur ici-bas, un beau jour pour mourir.

Quand mes yeux obscurcis baisseront vers la tombe,  
Quand ma lèvre au calice aura bu tout le fiel.  
Donne-moi pour voler des ailes de colombe,  
Et viens me recevoir à la porte du ciel !





**NOUVEAUX STATUTS**  
DE  
**L' APOSTOLAT DE LA PRIÈRE**  
(Suite)

**Les Directeurs diocésains**

“ Les Directeurs diocésains, qui devront être désignés par les Ordinaires dans les limites de leur diocèse, seront institués ou par le T. R. Père général de la Compagnie de Jésus alors en charge, ou par le Directeur général qu'il aura lui-même délégué à Toulouse.” (Statuts, art. 8.)

Ainsi, les Directeurs diocésains seront désignés par l'Ordinaire du lieu : mais, pour exercer valablement leurs fonctions, ils doivent obtenir les pouvoirs nécessaires du Directeur général ou de son Délégué. D'ordinaire on répond à leur demande en leur envoyant un diplôme de Directeur diocésain ; mais ces pouvoirs peuvent leur être communiqués par simple lettre ou même de vive voix.

Les Directeurs diocésains sont constitués pour être, dans les diocèses auxquels ils appartiennent, les principaux Promoteurs de l'Apostolat, pour le faire connaître dans les paroisses, Communautés, ou Associations qui lui demeurent encore étrangères, et pour aider, dans les autres, le zèle des Directeurs locaux.

Diplômes d'agrégation. — C'est au Directeur diocésain qu'il appartient de contresigner, s'il le désire, les diplômes d'agrégation, signés par le Directeur général ou son Délégué et délivrés exclusivement par ce même Directeur général ou son Délégué aux paroisses et Communautés qui demandent leur affiliation à l'Apostolat de la Prière. Les diplômes d'agrégation sont valides à dater du jour où ils sont expédiés.

**Diplômes de Directeurs.** — Il appartient proprement au Directeur diocésain de constituer les Directeurs locaux, avec l'approbation de l'Ordinaire, et de signer leurs diplômes. Il est opportun que ces Directeurs locaux ne soient autres que les Curés ou Aumôniers, tant des paroisses que des Communautés religieuses agrégées.

**Envoi des Diplômes.** — C'est régulièrement au Directeur diocésain de transmettre les diplômes d'agrégation délivrés par le Directeur général et les diplômes de Directeur local. Pour obtenir ces diplômes, les Directeurs diocésains de France s'adressent au Directeur général Délégué, résidant à Toulouse, centre général de l'Apostolat de la Prière. Dans les autres pays, ils font leurs demandes aux *Editeurs des MESSAGERS du Cœur de JÉSUS*, qui veulent bien servir d'entremetteurs bénévoles auprès de la Direction générale. Les Directeurs diocésains, qui le trouveraient plus avantageux, pourraient encore se borner à faire connaître aux Editeurs des MESSAGERS les demandes qui leur auraient été adressées, et charger ces Editeurs d'y faire droit directement en leurs nom et place, dans la mesure du possible.

Bien qu'au sens des Statuts (art. 8) le Directeur diocésain puisse constituer, par un nouvel acte d'institution, un Directeur local, chaque fois que celui qui était en charge vient à résigner ses fonctions de manière ou d'autre, toutefois il est moralement nécessaire, pour éviter d'extrêmes difficultés d'organisation et spécialement pour la collation du diplôme, que le Directeur diocésain délivre les pouvoirs de Directeur local, non seulement au prêtre actuellement chargé du centre nouvellement agrégé, mais encore à ses successeurs dans les fonctions ecclésiastiques qu'il remplit.

C'est pourquoi les diplômes de Directeur local que délivre la Direction générale portent ces mots : " Desquels droits et privilèges jouiront aussi, par le seul fait, vos successeurs dans la même charge (ecclésiastique) que vous remplissez ; *quibus item juribus ac privilegiis, ipso facto, tui in eodem munere pro tempore successores et ipsi gaudebunt.*"

Il reste cependant loisible au Directeur diocésain de biffer cette clause, s'il ne l'agréeit pas dans tel cas particulier ; mais, du moment qu'elle reste intacte, le même diplôme de Directeur local doit servir pour le prêtre auquel il a été délivré et pour tous ses successeurs dans les mêmes fonctions ecclésiastiques.

**Conseils centraux.** — C'est au Directeur diocésain qu'il appartient de présider la réunion mensuelle des conseils centraux.

Ces Conseils, composés l'un de Zélateurs et l'autre de Zélatrices, renferment autant que possible les dignitaires des principales Œuvres catholiques, auxquelles notre Ligue de zèle doit servir de stimulant et de lien par le dévouement généreux de ses membres à tous les intérêts du Cœur de Jésus. On comprend, et l'expérience le démontre, que, par sa composition et son influence, ce double Conseil devient, entre les mains du Directeur diocésain, un moyen des plus puissants de faire prospérer non seulement notre Œuvre, mais encore les autres Œuvres catholiques dans le diocèse tout entier.

En général, le Conseil central se charge, dans chaque diocèse, de fournir au Directeur diocésain les petits fonds réclamés pour les frais de l'Œuvre.

**Circulaires.** — Le Directeur diocésain doit surtout entretenir le zèle dans les Communautés et paroisses agrégées ; il est donc extrêmement désirable que, de temps en temps, il envoie aux Directeurs locaux des circulaires, avec demande de réponse, toujours aux frais de son Conseil central.

**Installations solennelles.** — Pour imprimer à l'Œuvre un élan durable, il est excellent de donner à son établissement ou à son organisation dans une paroisse le plus de solennité possible (prédications, chants, consécration solennelle au divin Cœur, etc.). Il est très utile, à cet effet, que le Directeur diocésain, toutes les fois qu'il le peut, préside lui-même ces cérémonies.

**Semaines religieuses.** — Le Directeur diocésain doit avoir à cœur d'étendre à toutes les paroisses et Communautés de son diocèse les bienfaits d'une Œuvre qui, sans aucune charge onéreuse, ne leur apporte que des avantages. Pour atteindre ce but, et aussi pour exciter le zèle dans les paroisses déjà agrégées, un des moyens les plus faciles et les plus en usage est l'insertion périodique, dans la *Semaine religieuse* des diocèses, de petits articles composés tout exprès, ou choisis dans le MESSAGER DU SACRÉ-CŒUR.

**Zèle des Directeurs.** — Enfin, c'est aux Directeurs diocésains de prendre toutes les mesures, conformes aux Statuts de l'Apostolat, qu'un zèle prudent leur inspire comme propres à faire prospérer l'Œuvre. Ils stimulent le zèle des Directeurs locaux et des Zélateurs, leur signalent les industries à employer, les conquêtes à faire. Ils cherchent eux-mêmes les moyens les plus suavement efficaces pour organiser l'Apostolat dans les paroisses, Associations et Communautés où il est inconnu ou languissant ; enfin, ils ne négligent rien pour fournir, en grand nombre, au Cœur de Jésus priant, des auxiliaires qui se dévouent tout entiers à la réalisation de ses désirs.

**Indulgences et pouvoirs.** — Les Directeurs diocésains gagnent toutes les indulgences accordées aux Directeurs locaux ; ils ont le pouvoir de recevoir individuellement les fidèles dans l'Archiconfrérie romaine au Sacré-Cœur ; ils peuvent appliquer aux objets de piété les indulgences apostoliques et brigittes les chapelets. Deux conditions sont toujours requises pour ces derniers pouvoirs : " Ils doivent, dit le Rescrit du 24 août 1884, être à la tête d'au moins 50 Associés appartenant au 2<sup>e</sup> Degré de l'Apostolat, et avoir chaque mois, dans une église ou chapelle, une réunion d'Associés.

Cette dernière condition est remplie par les Directeurs diocésains suivant différentes méthodes. Les uns, pour encourager tour à tour par leur présence les divers centres qui sont à leur portée, président chaque mois quelque réu-

nion, tantôt dans une paroisse, tantôt dans une autre. Plusieurs se contentent de célébrer habituellement la messe du premier vendredi dans une chapelle, centrale par sa position, où les Associés se donnent rendez-vous. Il en est qui président ainsi chaque mois, dans une communauté, une réunion avec allocution aux Associés ; après quoi, les Zélatrices du Conseil se rendent dans une salle de la maison, pour y tenir leur séance ordinaire.

#### **La Direction générale.**

Aux termes des Statuts de l'Apostolat de la Prière, "le siège principal ou centre de cette Association est fixé à Toulouse. Son Directeur général n'est autre que le T. R. Père général lui-même de la Compagnie de JÉSUS, alors en charge : lequel pourra déléguer ses pouvoirs à un Mandataire choisi par lui et résidant à Toulouse." (Art. 7.) Confiée aux mains du Supérieur général d'un Ordre religieux répandu à peu près en tout pays, la direction de notre Œuvre ne pourra que gagner en autorité, en unité, en efficacité, en fécondité enfin, pour le bien des âmes et la gloire du Sacré-Cœur de JÉSUS. — "C'est au Directeur général (suprême) ou au Directeur général délégué qu'il appartient d'instituer les Directeurs diocésains." (Art. 8.) Le Bref du 30 mars 1886 lui confère officiellement la mission "de promouvoir en tous lieux l'Apostolat de la Prière et de résoudre les difficultés quotidiennes qui peuvent s'élever dans la marche de l'Œuvre."

#### **Rédacteurs en chef ou Éditeurs des "Messagers du Cœur de Jésus."**

Dans les contrées éloignées du centre général, il y a les Rédacteurs en chef ou Éditeurs du MESSAGER DU CŒUR DE JÉSUS publié en diverses langues étrangères. En ces régions, les Directeurs diocésains et les Directeurs locaux peuvent, s'ils le jugent bon, correspondre avec eux.

Voici quelques points relatifs à ces Rédacteurs ou Éditeurs qui veulent bien servir d'entremetteurs auprès de la Direc-

tion générale de l'Œuvre et lui faciliter, par leur concours bénévole, l'administration de l'immense corps de l'Apostolat :

**Envoi des listes.** — Les Editeurs des MESSAGERS étrangers envoient au Directeur général délégué, au moins chaque année, les listes, imprimées ou manuscrites, des paroisses ou Communautés agrégées. Ils doivent se pourvoir au centre général, des diplômes d'agrégation nécessaires pour l'année suivante ; ils y trouveront également des diplômes de Directeur local.

**Diplômes et Billets.** — C'est aux Editeurs de ces MESSAGERS que les Directeurs diocésains en ces contrées s'adressent, soit pour les diplômes d'agrégation qu'ils doivent transmettre aux Directeurs locaux, soit pour les diplômes de ces derniers et pour ceux des Zélateurs et des Zélatrices, soit pour les Billets d'admission destinés aux Associés, soit enfin pour tous les imprimés concernant l'Œuvre.

Nos Directeurs diocésains étant répandus par toutes les contrées de l'univers, comprendront sans peine que c'est là l'unique moyen d'assurer à notre Œuvre :

1° *L'uniformité*, qui est la sauve-garde obligée de toute vaste association ;

2° *La simplicité d'administration*, d'autant plus nécessaire que l'Œuvre est plus étendue ;

3° *L'intégrité* de ses Statuts, expressément recommandée par l'article 5e, où il est dit " qu'il ne sera permis à personne d'ajouter d'autres œuvres pies à l'Apostolat " ;

4° *La sécurité d'enseignement* concernant les indulgences, privilèges et avantages de l'Œuvre, la Direction générale se trouvant dans l'impossibilité morale d'instruire directement chaque Directeur de l'Œuvre ;

5° *L'économie* enfin, relativement au matériel ; car ces Editeurs de MESSAGERS sont généralement à même de fournir à bon compte et dans de bonnes conditions les objets nécessaires ou utiles pour le fonctionnement régulier de l'Œuvre et pour la propagande.

**Moyens de Propagande.** — Les Directeurs des MESSAGERS étrangers sont priés de fournir aux Associés de leur région les moyens de connaître exactement l'esprit] de l'Œuvre et d'en recueillir les fruits. Ils n'omettront pas de faire traduire dans la langue du pays les différents documents qui la concernent : l'*Apostolat de la Prière*, les *Manuels*, etc. . . C'est ainsi que depuis plusieurs années, vingt-huit éditions étrangères du MESSAGER font prospérer l'Ap. stolat] de la Prière en tous pays.

Ces MESSAGERS sont ainsi classés : 1 en albanais, 2 en allemand, 6 en anglais, 1 en bas-breton, 1 en langue bohémienne, 1 canadien-français, 1 catalan, 1 en chinois, 1 en langue croate, 4 en espagnol, 1 en flamand, 1 en hollandais, 1 en hongrois, 2 en italien, 1 en polonais, 2 en portugais, 1 en tamoul. (Extrait du *Manuel de l'Apostolat.*)

---

## ACTIONS DE GRACES

68,245 demandes d'actions de grâces pour faveurs obtenues du Sacré-Cœur par les prières de l'Apostolat ont été faites aux Bureaux du Sacré-Cœur le mois dernier. Des rapports spéciaux de faveurs obtenues sur promesse de les faire publier dans le MESSAGER, nous ont été communiqués des Centres suivants :

*Berthier Ville* : une guérison. — *Lewiston, Me.* : une guérison par l'intercession de N.-D. de Pellevoisin. — *Montréal* : plusieurs guérisons et grâces particulières attribuées à saint Antoine de Padoue ; une novice sur le point de voir sa vocation compromise] par une maladie grave a vu sa santé s'améliorer considérablement à la suite de l'usage de l'eau de saint Ignace. — *Nominingue* : une guérison. — *Ottawa* : une grâce particulière, succès dans deux examens par l'intercession de saint Antoine de Padoue. — *Pointe-au-Pic* : plusieurs grâces attribuées à l'intercession de saint Expédit. — *Saint-André d'Argenteuil* : une guérison par l'usage de l'eau de saint Ignace. — *Sainte Dorothée* : plusieurs faveurs par l'intercession de saint Antoine de Padoue. — *Sainte Lucie* : une guérison. — *Saint-Nicolas* : succès dans un examen, réussite d'une vocation religieuse. — *Sainte-Rose* : succès dans un examen, guérison attribuée à l'intercession de saint Antoine de Padoue. — *Saint-Jude* : une guérison ; deux guérisons et une grâce particulière. — *Saint-Jean* : une faveur et une conversion obtenues du Sacré-Cœur.

---



## Jubilé de Notre-Dame de la Salette

**C**INQUANTE ans se sont écoulés depuis que l'auguste Vierge MARIE est venue sur la montagne de la Salette donner au monde les plus solennels avertissements. Afin que la gravité de son message n'échappât à personne, cette miséricordieuse Mère accompagnait chacune de ses paroles de larmes abondantes et faisait entendre des menaces que de nombreux et lamentables événements n'ont que trop vérifiées depuis le 19 septembre 1846.



N.-D. de la Salette,  
couronnée.

Le Jubilé de la Salette, publié sur la sainte Montagne le 19 septembre 1896, par Mgr l'Evêque de Grenoble, a déjà provoqué de grandes fêtes et de belles manifestations ; mais c'est surtout cette année que les Noces d'or de Notre-Dame de la Salette se célèbrent avec un éclat tout particulier.

Des caravanes nombreuses s'y rendent de tous les coins de la France et même des pays étrangers.

Qui sait de quel poids les prières, les actes de vertu et les exercices expiatoires que ces manifestations ne manquent pas de susciter de toutes parts, peuvent peser dans la balance de la justice divine en faveur de la société coupable ! La Vierge de la Salette nous en donne elle-même l'assurance quand elle nous dit dans son langage figuré : "*S'ils se convertissent, les pierres et les rochers se changeront en monceaux de blé.*"

D'ailleurs, les événements qui s'accomplissent sous nos yeux, ceux qui se préparent, les fléaux de toute sorte qui ont déjà fondu sur nous, les maladies de la vigne, les menaces de la guerre, les révolutions, les triomphes passagers de l'impiété, tout nous fait un devoir de reporter nos pensées sur ce grand fait de l'his-

toire contemporaine : L'APPARITION DE LA SAINTE VIERGE AUX PETITS PATRES DE LA SALETTE.

En voici, d'après le P. Berthier, un précis exact et circonstancié :

## I



Première apparition.

C'est le 19 septembre 1846, un samedi, dernier jour des Quatre-Temps de septembre, à l'heure des premières Vêpres de la fête de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, que la sainte Vierge daigna apparaître à deux petits bergers des Alpes : Maximin Giraud, âgé de 11 ans, et Mélanie Calvat Mathieu, âgée de 14 ans.

Ces deux enfants, par une belle matinée, arrivèrent, conduisant chacun les quatre vaches de leurs maîtres, sur la montagne du Planeau.

Vers midi, ils allèrent prendre leur repas sur des pierres disposées en forme de siège, sur le lit desséché d'une source appelée dans le pays : la *Fetile Fontaine*. Après être allés se désaltérer

à la *Fontaine des hommes*, qui coulait plus haut, ils redescendirent. Puis, déposant leurs sacs près de la fontaine tarie, ils s'étendirent sur le gazon, à quelques pas l'un de l'autre, et s'endormirent.

Vers deux heures et demie, Mélanie, s'étant éveillée la première, appelle son compagnon, en lui disant :

“ — Allons voir où sont nos vaches. ” Et les deux bergers de franchir le torrent et de gravir l'espace qui les sépare du plateau dominant le ravin. Ils ne tardèrent pas à découvrir leurs vaches ; elles étaient couchées sur le versant du mont Gargas.

Ils redescendent aussitôt pour reprendre leurs petits sacs ; Mélanie précède son compagnon. A peine a-t-elle fait quelques pas qu'elle s'arrête, effrayée ; elle aperçoit soudain devant elle une clarté éblouissante qui remplit le ravin. Cette lumière merveilleuse semble faire pâlir celle du soleil, qui brille cependant du plus vif éclat.

A cette vue :

“ — Viens vite voir cette clarté là-bas ! ” s'écrie Mélanie.



Notre-Dame et les bergers.

Et Maximin, qui d'abord n'aperçoit pas la clarté, la découvre aussitôt. La lumière s'entr'ouvre et laisse voir une belle Dame, environnée de gloire, mais dont l'attitude révèle une tristesse profonde.

La belle Dame, comme l'ont appelée les bergers, est assise sur une pierre ; ses pieds reposent dans le lit desséché de la fontaine, ses coudes sont appuyés sur ses genoux, et ses mains soutiennent sa tête, qui est comme appesantie par la douleur.

A ce spectacle, Mélanie est saisie de frayeur.

“ — Ah ! mon Dieu ! ” s'écrie-t-elle, et elle laisse tomber son bâton.

Maximin, lui aussi, est effrayé, et il invite sa com-

pagne à garder son bâton, afin de pouvoir au besoin se défendre.

Alors la belle Dame se lève, croise les bras sur sa poitrine, et d'une voix douce comme une harmonie du ciel :

“ Avancez, mes enfants, dit-elle, n'ayez pas peur. Je suis ici pour vous annoncer une grande nouvelle. ”

La Vierge s'avance vers l'endroit où les enfants s'étaient endormis, à trois mètres de la fontaine ; et les deux bergers, pleinement rassurés par ses maternelles paroles, s'empresstent de descendre à sa rencontre. Ils viennent se placer tout à fait près d'elle, Mélanie à sa droite, et Maximin à sa gauche ; mais tous deux devant elle, et dans la lumière qui l'environne.

Alors la Vierge fait entendre des paroles qui depuis ont été portées à tout l'univers.

“ — Si mon peuple ne veut pas se soumettre, dit la belle Dame, en

versant des larmes abondantes, je suis forcée de laisser aller le bras de mon Fils ; il est si lourd et si pesant que je ne puis plus le retenir. Depuis le temps que je souffre pour vous autres ! Si je veux que mon Fils ne vous abandonne pas, je suis chargée de le prier sans cesse pour vous autres : et vous n'en faites pas cas. Vous aurez beau prier, beau faire, jamais vous ne pourrez récompenser la peine que j'ai prise pour vous !”

Elle semble ensuite laisser parler par sa bouche le Dieu qui l'envoie, à la manière des prophètes :

“ Je vous ai donné six jours pour travailler, dit-elle, je me suis réservé le septième, et on ne veut pas me l'accorder. C'est ce qui appesantit tant le bras de mon fils.

“ Ceux qui conduisent les charrettes ne savent jurer sans y mettre le nom de mon Fils ; ce sont les deux choses qui appesantissent tant le bras de mon fils.

“ Si la récolte se gâte, ce n'est rien que pour vous autres. Je vous l'ai fait voir l'année dernière par la récolte des pommes de terre ; vous n'en avez pas fait cas. C'est au contraire ; quand vous en trouviez de gâtées, vous juriez, vous mettiez le nom de mon Fils. Elles vont continuer à pourrir ; et à Noël, il n'y en aura plus.”

En effet, au mois de décembre qui suivit l'Apparition, à La Salette, à Corps et dans les environs, il restait à peine de pommes de terre ce qu'il en fallait pour ensemençer les champs, au sortir de l'hiver.

La belle Dame ajouta :

“ — Le blé tombera en poussière quand vous le battrez. Les noix deviendront mauvaises et les vignes pourriront.”

La plupart de ces prophétiques menaces se sont accomplies dans les diverses localités. Que de fléaux nous ont affligés depuis 1846 !...

Après ces mots : “ les raisins pourriront,” la belle Dame continua de parler à haute voix. Tout en voyant le mouvement de ses lèvres, Mélanie ne l'entend plus. Maximin reçoit un secret en français.

Bientôt après la Vierge s'adresse à la petite bergère, et Maximin cesse de l'entendre. Elle confie aussi à Mélanie un secret, également en français et plus long, paraît-il, que celui de Maximin.

Les enfants ont été d'une discrétion merveilleuse à garder leur secret pendant cinq ans. Mais, en 1851, le Saint-Père Pie IX, de glorieuse mémoire, ayant manifesté le désir de le connaître, ils se décidèrent à l'écrire dans deux lettres séparées, qui furent scellées du sceau de l'évêché de Grenoble et confiées à deux vicaires généraux de ce diocèse, MM. Rousselot et Guérin. Ces messieurs furent admis à nue audience du Saint-Père, le 18 juillet 1851. Après avoir lu la lettre de Maximin, Pie IX dit : “ — C'est bien là la naïveté d'un enfant.” Puis, pendant la lecture de la lettre de Mélanie, qui sembla

plus longue que celle de Maximin, le Saint-Père devint fort triste, et, à la fin, il prononça ces paroles :

“ — *Ce sont des fléaux qui menacent la France : elle n'est pas seule coupable ; l'Allemagne, l'Italie, toute l'Europe est coupable et mérite des châtimens. Ce n'est pas sans raison que l'Eglise est appelée militante, et vous en voyez ici le capitaine.* ”

## II

Après la révélation des deux secrets séparés, la Vierge poursuivit son discours de manière à être entendue des deux bergers à la fois :

“ — S'ils se convertissent, dit-elle, les pierres et les rochers se changeront en blé, et les pommes de terre se trouveront ensemencées par les terres. ”

Expressions figurées que la Vierge emploie pour annoncer de grandes prospérités temporelles, s'ils reviennent à Dieu. De semblables locutions se trouvent presque à chaque page dans nos saints livres. Le Seigneur ne dit-il pas lui-même à Moïse :

“ *J'introduirai mon peuple dans une terre fertile, où ruissellent le lait et le miel ?* ”

On le voit, les menaces de la Vierge de l'Apparition ne sont que *conditionnelles* ; et il dépend de nous de changer en *bénédictions* les *malédiction*s qu'elle nous fait redouter.

S'adressant ensuite d'une manière plus spéciale aux deux bergers, la belle Dame leur dit :

“ — Faites-vous bien votre prière mes enfants ?

“ — Oh ! non, Madame, guère bien, répondirent-ils tous deux avec franchise.

“ Ah ! mes enfants, reprit-elle aussitôt, il faut bien la faire, soir et matin. Quand vous ne pourrez pas mieux faire (il faudra) dire seulement un *Pater* et un *Ave Maria* ; quand vous aurez du temps (il faudra) en dire davantage.

“ Il ne va que quelques femmes âgées à la messe. Les autres travaillent le dimanche tout l'été ; et l'hiver, quand ils ne savent que faire, ils ne vont à la messe que pour se marquer de la religion. Le carême, ils vont à la boucherie comme des chiens. ”

Cette parole paraît sévère ; mais l'est-elle assez pour flétrir, comme il le mérite, le sensualisme de quelques chrétiens de nos jours !

“ — N'avez-vous jamais vu du blé gâté, mes enfants ? ” demanda enfin la céleste Messagère.

Et les deux bergers de répondre :

“ — Non, Madame. ”

Puis, s'adressant à Maximin :

“ — Mais toi, mon enfant, dit-elle, tu dois bien en avoir vu une fois

vers la terre du Coin (1) avec ton père. Le maître de la pièce (de blé) dit à ton père : " Venez voir mon blé gâté." Vous y êtes allés tous les deux. Il prit deux ou trois épis dans sa main, puis il les froissa, et tout tomba en poussière ; puis vous vous en retournâtes. Quand vous étiez encore à une demi-heure de Corps, ton père t'a donné un morceau de pain, en te disant : " Tiens, mon enfant, mange encore " du pain cette année ; je ne sais qui en mangera l'année prochaine, " si le blé continue comme ça (à se gâter). "

" — Oh ! oui, Madame, je m'en souviens à présent, répondit Maximin ; tout à l'heure, je ne m'en souvenais pas. "

Quoi de plus touchant que ces humbles détails ! Comme ils nous révèlent cette maternelle tendresse à laquelle rien n'échappe, ni cette terre du Coin, où les épis de blé tombent en poussière, ni les sollicitudes d'un pauvre montagnard, qui craint de n'avoir pas de pain à donner à son enfant !

La sainte Vierge, qui parlait le patois du pays aux deux pâtres, termine son discours par ces paroles prononcées en français ; " — *Eh bien ! mes enfants, vous le ferez passer à tout mon peuple !* "

Puis, s'éloignant des deux bergers, elle traverse la Sézia. Au milieu de ce ruisseau est une pierre sur laquelle elle semble poser les pieds.

Elle leur répète ensuite une seconde fois sans se retourner vers eux : " — Eh bien ! mes enfants, vous le ferez passer à tout mon peuple " "

Et elle se dirige vers le monticule qu'avaient gravi les bergers pour découvrir leur troupeau. Ses pieds ne font aucun mouvement. Elle glisse au-dessus de l'herbe, qu'elle effleure à peine. Comme entraînés par un charme irrésistible, les enfants la suivent : Mélanie la devance même un peu. Maximin est à la gauche, et à deux ou trois pas de la sainte Vierge, qui parcourt ainsi un espace de trente-huit à quarante pas.

### III

Dès que la belle Dame est parvenue sur le plateau, elle s'élève à la hauteur d'un mètre cinquante environ, reste un instant suspendue dans les airs, porte ses regards vers le ciel, puis les abaisse vers la terre dans la direction du Sud-Est, c'est-à-dire du côté de Rome. A cet instant, ses larmes cessent de couler ; elles n'avaient point tari durant tout son discours. Mélanie se trouvait alors en face de la sainte Vierge, Maximin à sa droite, un peu en arrière.

" Puis, nous n'avons plus vu la tête, disent les deux bergers dans leur naïf récit, plus vu les bras, plus vu le reste du corps. Elle semblait se fondre. Il resta, dit Maximin, une grande clarté que je voulais attraper de la main avec les fleurs qu'elle avait aux pieds ; mais il n'y avait plus rien. Et Mélanie me dit :

(1) C'est le nom d'un petit hameau de la commune de Corps.

“— Ce doit être une grande Sainte.”

“Et je lui dis :

“— Si nous avions su que c'était une grande Sainte, nous lui aurions bien dit de nous mener avec elle.

“— Ah ! si elle y était encore !” ajouta Mélanie. “ Nous regardâmes bien, continue la petite bergère, pour voir si nous ne la voyions plus. Après, nous étions bien contents, et nous avons parlé de tout ce que nous avions vu. Ensuite, nous fûmes garder nos vaches.”

Le soir même, les enfants racontèrent cet événement. La Vierge assise avait les pieds dans le lit desséché d'une source complètement tarie le jour de l'apparition, et qui, avant le 19 septembre 1846, ne coulait qu'à la fonte des neiges ou après les grandes pluies.

C'est un fait avéré. Depuis l'apparition, elle n'a jamais tari ; et les gouttes de cette eau, appelée *miraculeuse*, ont été répandues par la piété à travers le monde et ont opéré de toutes parts des merveilles.

Ces faveurs multipliées sont relatées chaque mois dans les *Annales de Notre-Dame de La Salette*.

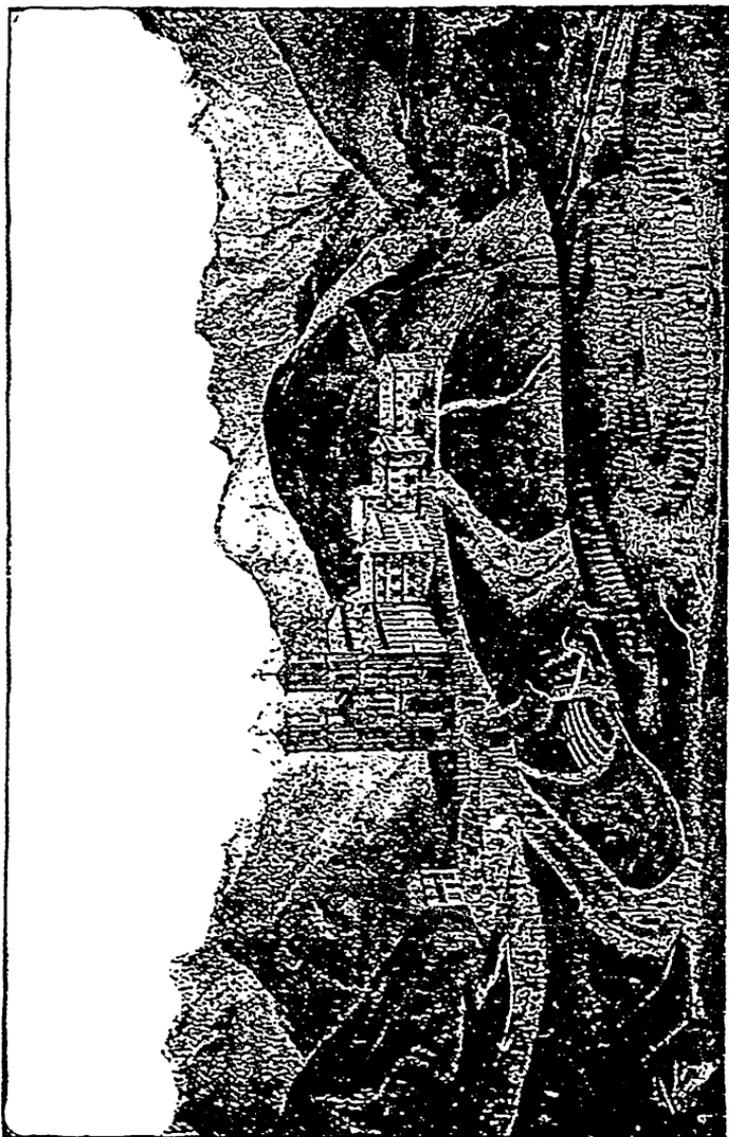


Apparition de N.-D. de La Salette.

La sainte Vierge portait sur sa tête une couronne de roses surmontée d'un diadème éclatant, comme il convenait à la Reine du ciel. Sa coiffure cachait complètement ses cheveux. Sur sa poitrine était jeté un fichu, à l'extrémité duquel était une grande chaîne, figurant sans doute le poids de nos péchés qui pèse sur le Cœur de cette divine Mère. Une autre chaîne plus petite pendait à son cou et supportait une croix avec un Christ d'une clarté éblouissante ; à droite de la croix étaient des tenailles ; et à gauche, un marteau. Marie voulait nous rappeler la Passion de Jésus, dont le souvenir suffirait à nous rendre saints.

La robe de la Vierge était toute lumineuse, mais d'une forme simple ; devant elle pendait un tablier. C'est là l'humble Vierge

de Nazareth qui donne aux femmes chrétiennes une leçon de modestie et de simplicité. Les mains de l'auguste Messagère restèrent voilées



Les villages de Notre-Dame du Salette.

pendant tout le discours par les longues manches de sa robe ; et un rayon de lumière éblouissante déroba son visage à Maximin. Mélanie seule

pu découvrir cette beauté céleste, empreinte d'une tristesse profonde qui a ravi son cœur. La sainte Vierge était d'une très haute taille. Sa voix résonnait pareille à un concert céleste.

— Il semblait que nous mangions ses paroles," ont dit les petits bergers.

Ces faits, dont il n'est pas possible de contester l'authenticité, ont été examinés successivement par trois commissions, nommées en 1847 par Mgr Philibert Brouillard, évêque de Grenoble. Quatre ans plus tard, le 19 septembre 1851, ce sage et pieux prélat portait, après l'avoir soumis au cardinal-préfet de la Sacrée-Congrégation des Rites, son jugement doctrinal, dans lequel il déclare l'apparition de Notre-Dame de La Salette *indubitable et certaine*.

Dès 1846 les foules accoururent, et le premier anniversaire de l'apparition n'attira pas moins de cinquante mille visiteurs. Depuis lors, le nombre des pèlerins est en moyenne de vingt-cinq à trente mille par an.

Une magnifique église, une maison de missionnaires et une autre de religieuses ont été élevées sur les lieux de l'apparition.

Mais le sanctuaire de la sainte Montagne n'est pas le seul que possède Notre-Dame de La Salette ; plus de *mille* chapelles ou monuments lui

ont été dédiés dans le monde, et partout où elle est invoquée elle répand des bienfaits.

Heureuses donc les âmes qui la prient avec confiance ! Plus heureuses encore celles qui seront dociles à ses enseignements, qui combattront avec zèle la sensualité, le blasphème et la profanation du dimanche ; celles enfin qui, mêlant leurs larmes aux larmes de MARIE, s'uniront à elle dans une constante prière et dans la pratique de la pénitence pour apaiser la colère de Dieu.



Mgr Fava, év. de Grenoble.

N. B. — Pour tous les renseignements, s'adresser aux Missionnaires de La Salette, par Corps (Isère), France.



## Intention générale du mois d'Octobre 1897

APPROUVÉE ET BÉNIE PAR NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE

### L'Instruction religieuse dans les Collèges Catholiques



L avait été congréganiste et quittait le collège pour entrer dans le monde. Sa foi était robuste et ses principes solides comme le roc. Bon, pieux, ingénu il ignorait la malice des hommes et les replis des cœurs, et s'imaginait difficilement qu'on pût ne pas croire ce qu'il avait cru et ne pas aimer ce qui faisait les délices de son âme innocente. Aussi se montrait-il quelque peu incrédule à l'endroit des idées avancées du monde, et, quand une main franche traçait le tableau des réalités de la vie, sous la dictée d'un cœur qui veut le bien et cherche à prémunir contre le mal l'inexpérience du jeune âge, il le trouvait sombre, d'une fidélité suspecte et même chargé ; son propre directeur, pensait-il, ne devait pas, plus que les autres, échapper à ces exagérations du zèle, et ses instructions de chaque semaine, aux congréganistes réunis, devaient en avoir l'empreinte.

Deux mois s'étaient à peine écoulés, et le jeune étudiant, convaincu d'avoir erré, venait serrer la main de ce même directeur et lui dire : " Merci. Non, mon père, vous n'avez rien exagéré, ni calomnié le monde. Vos avertissements m'avaient montré des écueils contre lesquels ma foi et ma vertu viendraient se heurter, je les croyais imaginaires, ils sont réels : j'ai vu, je sais. Votre congréganiste d'hier, incrédule alors, comprend aujourd'hui ce que vos paroles renfermaient de vérité, et la nécessité de la lutte. Si je

“ suis encore debout, après Dieu, c'est à vous que je le dois. “ Cet aveu, que je tenais à vous faire, sera ma réparation.” et des larmes, mal dissimulées, trahissaient son émotion et sa vive reconnaissance. Que fût-il advenu, si ce jeune homme n'eût été prémuni contre les dangers et les séductions du monde par une éducation forte et chrétienne !

Sans doute le sentiment religieux est au cœur de tout homme, et grandit avec la raison, mais plus les horizons de celle-ci s'élargissent, plus celui-là a besoin d'attention et de culture. Dirigé et éclairé, il prend une forme et s'affermite ; laissé à lui-même et sans boussole, il ne meurt pas, il s'égaré, et nous avons là l'explication des croyances sans nombre et des cultes divers qui se divisent l'humanité.

Nous n'ignorons pas les efforts des semeurs d'ivraie pour exploiter à leur profit ce noble sentiment ou l'étouffer, dans son germe, s'ils ne peuvent l'amener à servir leur cause. L'enseignement chrétien devient de plus en plus difficile, surtout dans la vieille Europe, chère à l'Amérique à tant de titres ; on lui met partout des entraves en lui créant des difficultés presque insurmontables. La patience des persécuteurs ne se lasse point, leur zèle à toute épreuve serait digne d'admiration, s'il n'était coupable et sacrilège. Jamais à bout de moyens, ils emploieront, selon l'urgence des cas, les insinuations, l'audace, la violence, l'injustice ; le mensonge est souvent un expédient qui leur réussit. Ils se font un bouclier de la liberté et, en son nom, comme en celui des progrès de notre siècle, ils s'arrogent tous les droits, se permettent tous les empiètements ; l'enfant n'appartient plus à son père, mais à l'Etat ; la sécularisation des écoles est un fait accompli ; ils voudraient même bâillonner l'Eglise ou au moins amollir sa prétendue rigidité en lui arrachant des concessions qui ruineraient l'efficacité de son action sur les âmes et feraient d'elle une servante, prête à recevoir, à courte échéance, les fers de l'esclave.

Le journal et le livre, repus d'idées dissolvantes, de scènes capables de faire rougir les consciences les moins

farouches, sèment partout le poison et le jettent aux vents des quatre coins du monde.

La science, si justement fière de ses découvertes et de ses conquêtes, si digne des encouragements et de la reconnaissance des hommes, est, dans leurs mains, un instrument de destruction ; ils la divinisent en prétendant lui faire dire le dernier mot de toute chose et, du même coup, matérialisent l'esprit de ceux qui acceptent, sans discernement, ses conclusions, affirmées avec l'aplomb de la certitude et l'accent frondeur du triomphe.

Et croyez-vous que cette révolte, organisée de longue main et devenue système, n'ait pas déjà traversé les mers et abordé nos rivages ? Bien aveugle serait celui qui en douterait. Les mouvements de là-bas ont ici leur contre-coup, les idées n'ont plus besoin des siècles pour s'étendre : le courant électrique les transmet avec la rapidité de l'éclair.

En face d'un mal dont nous déplorons tous les progrès, nous sentons le besoin de nous rallier, de nous unir dans une seule et même pensée, pour en arrêter le flot qui s'avance en grossissant et fait de nombreuses victimes. D'illustres champions sont entrés dans la lice, des voix autorisées ont averti du danger ; la situation a été comprise et des cœurs généreux se sont mis à l'œuvre.

Aujourd'hui c'est la voix du pontife suprême qui parle.

Dans la Lettre Encyclique "*Militantis Ecclesie*" que Léon XIII vient d'adresser aux Archevêques et Evêques d'Autriche, d'Allemagne et de Suisse au sujet du 3e centenaire du B. Pierre Canisius, Sa Sainteté indique un moyen de défense, pacifique et d'un usage connu, mais qui, employé en union et conformité d'esprit avec le chef qui éclaire et commande, visera plus juste et atteindra le but plus sûrement.

Ce moyen, c'est l'instruction religieuse.

Voici comment le Saint Père en parle. Nous citons d'après une traduction française, publiée dans les colonnes de l'*Univers* de Paris, édition semi-quotidienne, samedi 7 août 1897 :

" Voici dans cette matière (l'Instruction religieuse) les  
 " principales règles à observer. En premier lieu, les catho-  
 " liques ne doivent pas, surtout pour les enfants, adopter  
 " des écoles mixtes, mais avoir des écoles particulières, et  
 " ils doivent choisir des maîtres très bons et très éprouvés.  
 " C'est une éducation très périlleuse que celle où la religion  
 " est altérée ou nulle ; or Nous voyons que, dans les écoles  
 " appelées mixtes, l'un de ces cas se produit souvent. Et  
 " il ne faut pas qu'on se laisse aller facilement à la persua-  
 " sion que l'Instruction et la piété peuvent se trouver sépa-  
 " rées impunément. S'il est vrai que nulle partie de la vie,  
 " soit privée, soit publique, ne peut être exempte du devoir  
 " de religion, il n'est pas d'âge où ce devoir doive être  
 " moins écarté qu'à ce premier âge où la sagesse fait défaut,  
 " où l'esprit est ardent et où le cœur se trouve exposé à  
 " tant d'attrayantes causes de corruption. Organiser l'en-  
 " seignement de manière à lui enlever tout point de contact  
 " avec la religion, c'est corrompre dans l'âme les germes  
 " mêmes du beau et de l'honnête, c'est préparer, non point  
 " des défenseurs de la patrie, mais une peste et un fléau  
 " pour le genre humain. Quelle considération — Dieu sup-  
 " primé — pourrait donc retenir les jeunes gens dans le  
 " devoir, ou les y rappeler lorsqu'ils se sont écartés du droit  
 " sentier de la vertu et descendent vers les abîmes du vice.  
 " En second lieu, il faut non seulement que la religion  
 " soit enseignée aux enfants à certaines heures, mais que  
 " tout le reste de l'enseignement exhale comme une odeur  
 " de piété chrétienne. Si cela n'est pas, si cet arôme sacré  
 " ne pénètre pas et ne ranime pas l'esprit des maîtres et des  
 " élèves, l'Instruction, quelle qu'elle soit, ne produira que  
 " peu de fruits, et aura souvent, au contraire, des inconvé-  
 " nients fort graves. Presque toute science, en effet, porte  
 " avec elle ses périls, et des jeunes gens ne sauraient y  
 " échapper si des frères choisis ne retenaient leur intelli-  
 " gence et leur cœur. Il faut donc prendre garde, avec un  
 " très grand soin, que la pratique de la justice et de la

" piété, choses essentielles, ne soient reléguer au second  
 " rang ; que la jeunesse, frappée seulement par les choses  
 " qui tombent sous les yeux, ne laisse affaiblir en elle les  
 " ressorts de la vertu ; que, tandis que leurs maîtres  
 " épluchent laborieusement devant eux le mot à mot de  
 " quelque science ennuyeuse, les jeunes gens ne conçoivent  
 " aucun souci de cette véritable sagesse dont " le commen-  
 " cement est la crainte du Seigneur " et aux préceptes de  
 " laquelle ils doivent conformer tous les instants. Que la  
 " transmission des multiples connaissances humaines de-  
 " meure donc jointe à la culture de l'âme. Que tout ordre  
 " d'enseignement, quel qu'il soit en définitive, soit pénétré  
 " et dominé par la religion, et que celle-ci, par sa majesté  
 " et sa douceur, l'emporte tellement qu'elle laisse dans l'âme  
 " des jeunes gens, pour ainsi dire, de bienfaisants aiguil-  
 " lons. "

D'où il appert (1°) Que les Catholiques ne doivent pas, surtout pour les enfants, adopter des écoles mixtes, c'est-à-dire des écoles dont le personnel enseignant et enseigné se compose de catholiques et de protestants ;

(2°) Ni se persuader facilement que l'instruction et la piété peuvent être séparées impunément, et l'enseignement sans point de contact avec la religion ;

(3°) Que la religion doit occuper le premier rang et pénétrer toutes les branches de l'enseignement à quelque ordre qu'elles appartiennent.

Si cette direction si sage et si conforme à l'esprit catholique de tous les siècles avait été fidèlement suivie, serions-nous témoins de ces tristes défections qui affligent les cœurs chrétiens ; verrions-nous le libertinage s'afficher sans honte et la jeunesse compter dans ses rangs tant d'esprits soi-disant forts ?

### III

Dans un article du *Correspondant* du 10 juin 1897, ayant pour titre : " *L'instruction religieuse dans l'enseignement secondaire,*" l'auteur cherche à répondre à cette question,

que d'autres s'étaient posée avant lui : pourquoi la génératrice présente offre-t-elle si peu de résistance à l'action dissolvante de la révolution antichrétienne? et, appuyé sur des autorités d'une compétence incontestable, et jugée pourtant insuffisantes, après s'être lui-même renseigné en interrogeant sur les lieux pour contrôler les faits les uns par les autres, il constate que l'une des principales causes de ce mal se trouve dans l'enseignement religieux même qui laisse beaucoup à désirer.

Il examine alors, avec une grande justesse de coup d'œil, trois points qu'il considère comme principaux :

- 1° La valeur intellectuelle du personnel enseignant,
- 2° L'importance donnée à l'instruction religieuse dans le système général des études,
- 3° Les méthodes et les programmes.

Le premier, dans l'examen duquel, il faut user de délicatesse et de réserve, ne lui paraît pas sans reproche. Il l'aborde sans peur et malgré les ménagements avec lesquels il le traite, il est facile de voir le fond de sa pensée et de toucher du doigt les côtés vulnérables. Comme remède il suggère une formation spéciale pour celui qui est chargé de cet important devoir, tout comme on l'exige dans l'enseignement des sciences profanes : un spécialiste en religion, comme en science.

Ce sentiment semble bien être aussi celui du saint Père : " Que nul, " dit-il dans la lettre citée plus haut, " ne puisse " exercer des fonctions aussi graves (l'instruction religieuse) " sans y avoir été jugé apte par le jugement de l'Église et " confirmé dans cet emploi par l'autorité religieuse."

Plus à l'aise dans le second point, puisque les individus sont moins en cause, il fait ressortir l'inconvénient qu'il y a de laisser au deuxième ou troisième plan ce qui devrait être au premier : on juge de l'importance des matières à la place qu'elles occupent dans le système général des études. Donc que l'instruction religieuse soit encouragée, récompensée et surtout mise à la place d'honneur non seulement par les

paroles ou dans les palmarès, mais effectivement et de fait, de façon que les élèves en soient convaincus et s'y attachent.

Ici encore notre auteur pense comme Léon XIII : " Puis-  
" que l'intention de l'Église a toujours été que tous les  
" genres d'études servissent principalement à la formation  
" religieuse de la jeunesse, il est nécessaire que . . . cette  
" branche d'enseignement ait sa place et que cette place soit  
" la principale. "

Les *méthodes* ? notre guide les trouve sans suite, la liberté qu'on laisse aux professeurs de choisir eux-mêmes les points de doctrine ou de morale qu'ils traiteront pendant l'année, les changements qui surviennent si fréquemment, déroutent les élèves et ne leur permettent jamais d'arriver au bout d'une étude dont ils auraient si grand besoin dans le monde.

Enfin les *programmes* ne répondent pas, comme il conviendrait, aux besoins actuels de notre société. Le jeune homme doit sortir du collège, sinon équipé comme les chevaliers du moyen âge, du moins capable de résoudre les difficultés courantes, comprises du prolétaire même qui les répète et attend d'eux la solution. Un jeune homme instruit et convaincu ne saurait rester bouche close, quand sa foi et les pratiques qui en découlent, sont attaquées, moins encore avoir l'air de ne pouvoir les défendre ou relancer l'agresseur ; si les circonstances le forcent au silence, qu'il soit bien compris que seul le savoir-vivre lui a retenu la langue. Donc, qu'il connaisse les objections qui ont cours, les auteurs en vogue, à systèmes indépendants, hostiles enfin, et saphant, de front ou de biais, les bases de la révélation et les fondements de nos croyances. Que des formules courtes, nettes et précises résument leurs doctrines et que la réfutation du maître soit péremptoire.

Suivons ces sages conseils et l'instruction religieuse ainsi comprise et donnée fournira à la société des hommes de foi convaincus, à la religion des défenseurs intrépides et ôtera à l'ennemi, repoussé et vaincu, tout espoir de promener encore ses drapeaux vainqueurs dans le champ du père de famille.

Daigne le Sacré-Cœur combler ces vœux qui sont ceux du Père commun des fidèles, de tout esprit droit et bien pensant et surtout de tous les membres associés de l'Apostolat de la Prière ; oui, prions tous ensemble ce même Cœur pour le triomphe de l'enseignement religieux.

#### Prière quotidienne durant ce mois

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses, et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que les élèves des collèges catholiques s'affectionnent de plus en plus à l'étude de la religion.

RÉSOLUTION APOSTOLIQUE : Etudier notre religion pour la mieux pratiquer et la mieux défendre.

---

### BULLETIN NECROLOGIQUE

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs les défunts suivants :

*Berdeaux* : M. S. Gagnon. — *L'Assomption* : Dame Joséphine Dupuis. — *Mascouche* : M. Elie Lavallée. — *Montréal* : M. Armand St-Jacques, Dlle Caroline Loyer, Dame Euphrasine Hainault, Dame Pageau, Dame Gravel, Dame Lamontagne, M. Napoléon Nolin, Dlle Emma Darveau, M. Théodore Carrier, M. F. X. Montmarquet, ancien zélateur, Dame Amable Lespérance. — *Saint-Eustache* : MM. Zéphir Cloutier, Léon Gravel, Jean-Baptiste Filiatrault, Zéphir Bélanger, Dame Zoé Pesant, — *Saint-Hermas* : Dame Jean-Baptiste Labrosse. — *Saint-Justin* : M. Joseph Antoine Avila Baron Lafrenière. — *Saint-Vincent-de-Paul* : M. Jean Veaudry, Dame Romuald Lacasse. — *Saint-Jean* : Dame Aurélie Amyot. — *Saint-Jude* : Dame Marie Labossière. — *Côte des Neiges* : M. Emery Gilardeau, M. Ferdinand Desmarchais et Dame Joseph Desmarchais.

R. I. P.

# NOTRE-DAME DU SAINT-ROSAIRE

HEMY.

SOLO. D'une Mè - re ché - ri - e, Célé-

brons les gran - deurs; Consa - crons à Ma-

ri - e et nos voix et nos cœurs.

CHŒUR. De con - cert a - vec l'An - ge Quand

il la sa - lu - a, Di - sons à sa lou-

an - ge Un A - ve Ma - ri - a.

- 2.—Modeste créature,  
Elle plut au Seigneur,  
Et, Vierge toujours pure,  
Enfanta le Sauveur.  
De concert, etc.
- 3.—Nous étions la conquête  
Du tyran des enfers ;  
En écrasant sa tête,  
Elle a brisé nos fers.  
De concert, etc.
- 4.—Que l'espoir se relève  
Dans nos cœurs abattus ;  
Par cette nouvelle Ève  
Les cieus nous sont rendus.  
De concert, etc.
- 5.—O Marie ! ô ma mère !  
Prenez soin de mon sort :  
C'est en vous que j'espère  
En la vie en la mort.  
De concert, etc.
- 6.—Obtenez-nous la grâce,  
A notre dernier jour,  
De vous voir face à face  
Au céleste séjour.  
De concert, etc.

---

## CHRONIQUE DE L'APOSTOLAT

---

**Buckingham, Q.** — “ La Ligue progresse toujours ici. Elle a fait l'acquisition d'un magnifique tableau du Sacré-Cœur, don généreux de madame Guy.

“ Tous les premiers vendredis du mois, nous avons l'exposition solennelle du très saint Sacrement. Tout le jour, les adorateurs se pressent en foule au pied du Tabernacle.

“ Ce sont surtout les chers enfants des écoles que j'admire. Ils viennent classe par classe faire leur adoration. Oh ! qu'ils sont édifians à voir, les mains jointes, les yeux fixés sur le saint Sacrement, priant avec foi et amour, se consacrant au bon JÉSUS qu'ils aiment tant ! Cette scène souvent répétée n'a pas manqué de créer une profonde impression sur tous ceux qui en ont été témoins.

“ Nous recevons de nouveaux membres à chaque assemblée ; ce qui vous montre que nous faisons tous les jours du progrès. ”

**Masconche.** — “ Tous les jeudis, à 7.15 du soir, au milieu d'une assistance nombreuse de dames et de demoiselles, M. le Curé préside l'*Exercice de l'Heure sainte* et nous donne le salut du saint Sacrement.

“ Comme ces réunions intimes font du bien au cœur ! Dans ces pieux entretiens avec JÉSUS, nous prions, nous supplions. Puisse l'établissement de cette dévotion dans notre paroisse être agréable au Sacré-Cœur et nous attirer ses bénédictions ! ”

**Saint-Hermas.** — “ Nous avons célébré la fête du Sacré-Cœur avec beaucoup d'éclat par une grand'messe recommandée par les membres de la sainte Ligue, et à laquelle tous se sont fait un devoir de communier. Après le sermon de circonstance fait par M. le Curé, nous nous sommes consacrés au Cœur de JÉSUS pendant le salut du saint Sacrement.... ”

**Québec.** — “ Comme par le passé, les exercices du mois du Sacré-Cœur ont eu lieu dans la chapelle de la Congrégation, à Saint-Roch.

“ Le jour de la fête du Sacré-Cœur, il y a eu salut et procession avec la statue du Cœur de JÉSUS, puis réception de vingt-cinq nouvelles Zélatrices. Le sermon a été donné par le R.P. Héroux, S.J., notre Directeur. La grande chapelle, vraie église, était remplie de fidèles... ”

“ Le 28 juin, nous avons été en pèlerinage à Notre-Dame du Chemin ; plus de 300 associés y ont pris part avec beaucoup de piété et de dévotion... ”

**Rigaud.** — “ Les exercices publics de dévotion ont été fort nombreux pendant le mois de juillet : sermon chaque soir pour le mois de sainte Anne, neuvaine à sainte Marie-Madeleine, patronne de notre paroisse, le tout couronné par une communion générale à laquelle 500 Associés, tant de la Ligue des hommes, que de la section des dames et de celle des jeunes garçons, ont pris part... ”

**Saint-Jean-Baptiste, Manitoba.** — “ L'Apostolat et la pratique du Trésor du Cœur de JÉSUS produisent les plus grands fruits parmi nos élèves. Ils sont tous fidèles à faire la communion du premier vendredi de chaque mois... ”

**Winooski, Vt.** — “ La fête du Sacré-Cœur a été célébrée ici avec une solennité bien propre à stimuler la ferveur de nos Associés. La communion générale a eu lieu à la grand'messe. Durant le sermon, le prédicateur nous a parlé de l'amour infini du Cœur de JÉSUS pour nous et des trésors de miséricorde qu'il renferme et qu'il déverse avec tant de libéralité sur ceux qui lui sont dévoués.

“ Le soir il y a eu salut et réception de quatre nouvelles Zélatrices.

“ La Ligue progresse toujours et nous comble de consolations... ”





**La B. Marguerite-Marie Alacoque (1)**

---



**Oraison de la messe de la Bienheureuse.**

Seigneur JÉSUS-CHRIST, qui avez manifesté par de merveilleuses révélations à la Bienheureuse Marguerite-Marie les richesses incom-

---

(1) Dans les églises de la Compagnie de Jésus, cette fête se célèbre le 25 Octobre.

préhensibles de votre Cœur, faites que, par ses mérites et à son exemple, nous vous aimions en toute chose et par-dessus tout, et qu'ainsi nous soyons dignes d'avoir à jamais une place dans votre Cœur. O vous qui, étant Dieu, vivez et régnés avec Dieu le Père, en l'unité du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

## CHRONIQUE RELIGIEUSE

**L'ennemi au dedans.** — Il ne dort pas, mettons-nous en garde, la propagande protestante est très active. Dans une assemblée des leurs tenue à Toronto, à la fin de mai dernier, les Baptistes se félicitaient des succès remportés dans la province de Québec, et voyaient dans le résultat des dernières élections un signe précurseur de leur triomphe à venir. Le ministre Therrien, de Montréal, a dit : — il nous fait peine d'enregistrer cette déclaration — que l'on comptait tant au Canada qu'aux Etats-Unis, 35,000 Canadiens-français passés au protestantisme, et 125 ministres de leur nationalité. Il ajouta qu'on avait fait, les quatre derniers mois, trente-quatre nouveaux adeptes dans la province de Québec. C'est à la Grande Ligne, près Montréal, qu'est leur place forte.

L'on parle aussi d'une nouvelle station à Montmagny, où quelque secte protestante se serait implantée sous de faux prétextes, il n'y a pas bien longtemps.

A la Pointe-aux-Trembles, près Montréal, des parents ont été trompés l'année dernière et nombre d'enfants amenés ainsi à fréquenter des écoles protestantes.

L'ennemi, c'est encore la feuille impie qui a remplacé la "Canada-Revue" condamnée par feu Mgr Fabre. Le numéro du 7 août dernier fourmille de propositions hérétiques ; c'est une trainée d'horribles blasphèmes dans le but de miner l'autorité du Souverain Pontife, des évêques et des prêtres.

L'ennemi, c'est bien aussi l'écrivain mal inspiré qui prend à tâche de dénigrer aux yeux du peuple, l'œuvre des écoles catholiques du Manitoba, cette œuvre inspirée par le plus noble dévouement, conduite et soutenue au prix de tant de sacrifices et bénie par le Vicaire de JÉSUS-CHRIST lui-même. Le Révérend Monsieur Cherrier, surintendant des écoles catholiques du Manitoba, a récemment convaincu de mauvaise foi un certain écrivassier qui s'était permis d'attaquer, dans un journal de Montréal, la bonne organisation de ces écoles. Monsieur Cherrier a démontré, preuves en mains, qu'elles sont dirigées par des maîtres et des maîtresses d'une compétence reconnue, et que l'assistance des élèves aux classes laissait encore moins à désirer que dans les écoles publiques.

**Les horreurs de l'Équateur.** — L'ennemi semble avoir triomphé dans la république espagnole : le gouvernement est aux mains des francs-maçons et l'Église est en butte aux persécutions les plus violentes. Il y a quelques mois, la ville de Riobamba était arrosée du sang d'un martyr de leur fureur anti-cléricale ; le P. Moscoso, de la Compagnie de Jésus, recteur du collège de cette ville, était lâchement massacré. Peu de jours auparavant on avait, sous un vain prétexte, jeté en prison l'Évêque, plusieurs prêtres et tous les Jésuites du collège. Un groupe de catholiques qui avaient pris les armes pour délivrer leur évêque, furent égorgés dans la chapelle des Jésuites où ils s'étaient réfugiés. En plusieurs parties du pays, les religieux sont insultés, dispersés, proscrits, les institutions catholiques détruites et leurs biens confisqués ; les prêtres sont également poursuivis et exilés ; quelques-uns même ont été fusillés.

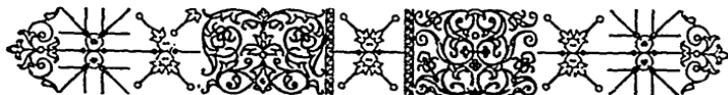
Mais la main de Dieu pèse terriblement sur ce peuple rebelle à la grâce. " Dieu fait sécher les racines des nations superbes. " Cette parole de la Sainte Ecriture se vérifie d'une façon éclatante dans ce malheureux pays, surtout dans la province de Manabi. L'un des religieux proscrits, le R. P. Gabriel, prêtre du Sacré-Cœur, relate les faits suivants :

La province de Manabi s'ouvrit, après la mort de Garcia Moreno, à l'influence de la grâce divine : l'Église y fut reçue, bénie et honorée. Or, cette région, de pauvre et abandonnée qu'elle était, devint en peu de temps prospère ; le sol se couvrit d'institutions catholiques qui faisaient son bonheur et sa gloire. Trois villes surtout, dociles à l'action bienfaisante de la religion, furent dotées de beaux établissements par les soins des religieux et d'un clergé dévoué. Mais toutes trois furent infidèles ; elles ont donné libre accès à la révolution, et la révolution y a tout dispersé, tout balayé : écoles, collèges, séminaires, institutions, clergé.

La ville de Porto-Viejo a traqué son Evêque obligé de fuir à travers la forêt vierge où, pendant quatre semaines, il lui fallut se nourrir de racines et de vers et voir cinq ou six de ses compagnons mourir de faim à ses côtés. Mais le trois mai dernier, un épouvantable tremblement de terre renversait Porto-Viejo.

Guyaquil était encore plus coupable : un violent incendie détruisit les deux tiers de la ville et jeta sur le pavé vingt-cinq mille personnes sans foyer ni ressources. Et depuis, la fièvre jaune en permanence décime ce qui reste, c'est-à-dire cinquante victimes par jour. La ville de Daube a été également dévorée par les flammes. Babahoyo est ruinée par l'inondation. Partout la crise commerciale et financière, et la guerre civile.

---



## LE R. F. CYPRIEN

**L**E 14 juillet dernier, est décédé à la maison-mère de Ploërmel, en Bretagne, à l'âge de quatre-vingts ans, le Révérend Frère Cyprien, supérieur-général des Frères de l'Instruction Chrétienne. L'œuvre sainte de l'éducation perd en lui l'un de ses plus fermes soutiens. La province de Québec lui est particulièrement redevable. En 1886, à la demande du R. P. Turgeon, recteur du Col-



lège Ste-Marie de Montréal, il nous envoya de France, avec le R. F. Ulysse, supérieur actuel au Canada, quelques-uns de ses Frères, les premiers qui aient vu nos rivages : ils furent suivis presque chaque année d'un contingent nouveau. Aujourd'hui leur nombre s'élève à plus de cent : ils sont distribués en douze écoles, leur maison-mère ou noviciat est à Laprairie.

On sait que le but principal des Frères de l'Instruction Chrétienne est l'éducation des enfants, surtout dans les campagnes ; ils ont aussi en France deux écoles in-

dustrielles et une école d'agriculture très florissante. Leur Congrégation a été fondée en 1816 par le vénérable abbé Jean-Marie de Lamennais, frère du trop célèbre écrivain de ce nom. A la mort du saint fondateur, en 1860, le R. F. Cyprien fut appelé à lui succéder. Grâce aux brillantes qualités de son esprit et à ses rares talents pour le gouvernement, le nouvel institut ne fit que s'affermir sous sa direction et prit les plus beaux développements, même en dépit des lois fiscales contre

lesquelles il fit une lutte admirable. Il laisse après lui plus de deux mille Frères répandus en France et dans les colonies françaises par tout le monde, excepté en Asie. Il eut la douce joie de voir, pendant son supériorat, son institut définitivement approuvé par Léon XIII, en 1891.

Le R. F. Cyprien avait su gagner l'estime des autorités civiles et religieuses. De hauts personnages ecclésiastiques et religieux l'entouraient d'une estime toute spéciale, et à la première nouvelle de sa maladie, — rapporte *l'Education Chrétienne*, — de nombreux télégrammes sont venus dire aux frères de Ploërmel combien, avec Sa Sainteté Léon XIII, leurs amis prenaient part aussi à leurs inquiétudes et à leur douleur. Nous nous joignons à tous les amis de ces instituteurs dévoués de l'enfance pour leur offrir l'hommage de nos condoléances : le père qu'ils ont perdu était aussi un ardent apôtre du Sacré Cœur. Nous le recommandons aux prières de nos Associés.

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

**Brochures illustrées de propagande religieuse :**  
nouvelle collection par M. Alfred Cattier, éditeur, à Tours.  
Prix : dix francs le 100.

*Vie de N.-S. Jésus-Christ* (14 vignettes). — *Histoire sainte* (13 vignettes). — *Après la première communion* (14 vignettes). — *La passion de N.-S. Jésus-Christ* (21 vignettes). — *Notre-Dame du Rosaire de Pompéi* (10 vignettes). — *Vie de sainte Agnès, vierge et martyre*, suivie d'une *Neuvaine à cette jeune Sainte* (9 vignettes). — *Le P. Damien de Veuster*, missionnaire chez les lépreux (10 vignettes). — Et un grand nombre d'autres que nous avons déjà annoncées.

« Cette collection d'élégantes brochures de propagande catholique, écrites avec clarté et ornées de nombreuses gravures, trouvera facilement des coopérateurs pour les distribuer dans les écoles, les catéchismes, les hôpitaux, les ateliers, les bibliothèques paroissiales privées ou publiques, ainsi que dans les campagnes. Ces brochures seconderont puissamment nos prières pour hâter le retour à Dieu d'un ami ou d'un parent. Il faut les faire connaître, les oublier souvent et volontairement sur la table d'un ami ou d'une personne indifférente, les glisser partout. Il est certain que si chacun de nous voulait s'imposer cette tâche, le succès couronnerait promptement ses efforts en ramenant au bercail de JÉSUS-CHRIST tant d'âmes égarées. La bonne presse dépose dans les âmes des germes de salut. » (*Revue des Sciences ecclésiastiques*.)

*S'adresser directement à l'Editeur ou aux libraires.*

### Le Livre Généalogique de la Famille, par M. JOS. CADIEUX.

Le "Livre Généalogique de la Famille" est un des plus précieux souvenirs historiques qu'une famille puisse posséder. Il contient 240 pages de 7 x 8 pouces et demi, et dix gravures hors texte; la première, une lithographie en dix couleurs, représentant la Sainte Famille; les neuf autres sont des photographures figurant les sept sacrements, l'Ascension de Jésus-Christ, l'Assomption et le Couronnement de la Sainte Vierge au ciel, chacune de ces neuf dernières est précédée d'un texte évangélique.

Le volume est divisé en trois parties, la première est toute explicative, la seconde est réservée pour l'inscription des ancêtres, et la troisième, pour celle des familles actuelles. Ces deux dernières contiennent des tables, des registres et des feuilles blanches pour recevoir les inscriptions de tous les événements importants concernant les ancêtres et les descendants d'une famille.

Le papier, la matière et les gravures sont les mêmes pour les livres, la différence des prix n'est que pour la reliure.

S'adresser à l'auteur, rue Saint-Jacques, 97, à Montréal.

Prix : \$1.00, \$1.50, \$2.00 et \$2.50, selon le genre de reliure. Le port en sus.

Pour l'expédition du volume par la poste, ajoutez 10 cts pour le Canada et 20 cts pour les Etats-Unis.

N. B. Sur réception du prix, par mandat-poste ou par lettre enregistrée, le volume sera expédié sans retard.

### UN LIVRE PRÉCIEUX

Nous avons annoncé, le mois dernier, dans notre bulletin bibliographique, la publication par les Chapelains de l'église du Sacré-Cœur de Montmartre d'un travail intitulé : *LE RÈGNE DU CŒUR DE JÉSUS DANS LES AMES, DANS LES FAMILLES, DANS LA SOCIÉTÉ ET DANS L'ÉGLISE* ou *la doctrine complète de la bienheureuse Marguerite-Marie sur la dévotion au Sacré-Cœur.*

Nous venons de recevoir et de parcourir les deux premiers volumes de cet ouvrage et nous en sommes enchanté. Nous y trouvons les écrits de la Bienheureuse savamment divisés par ordre de matières de manière à former un corps complet de doctrine sur la dévotion au Sacré-Cœur.

La nature de la dévotion au Sacré-Cœur, les symboles de

cette dévotion, le règne du Sacré-Cœur par l'amour et la réparation, les hommages demandés par le Sacré-Cœur aux individus, aux familles, aux nations, à l'Église ; les vertus demandées par le Sacré-Cœur aux chrétiens en général, aux religieux en particulier ; les diverses dévotions unies à la dévotion au Sacré-Cœur ; l'apostolat du Sacré-Cœur ; la vie de la bienheureuse Marguerite-Marie, apôtre du Sacré-Cœur, les auxiliaires de la Bienheureuse ; les promesses du Sacré-Cœur — tous ces sujets généraux sont divisés en chapitres et subdivisés en articles, et les développements sont tirés textuellement des écrits de la Bienheureuse.

Nous voudrions voir ce livre dans toutes les communautés, dans tous les presbytères et dans toutes les familles chrétiennes.

L'ouvrage se composera de 5 volumes in-18 Jésus de 300 pages. — Les deux premiers volumes sont déjà en vente. Pour les recevoir, il faut souscrire à l'ouvrage complet et envoyer immédiatement, en un mandat sur la poste, le prix de la souscription : six francs, le port en sus, soit \$1.50 en tout, à MM. les Chapelains, rue de la Barre, 31, à Montmartre, Paris. Le mandat peut être fait au nom de R. P. Venveux.

## Agrégations récentes à l'Apostolat de la Prière

### LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Les Directeurs locaux de ces centres ont le pouvoir d'agréger les fidèles à l'Archiconfrérie romaine du Sacré-Cœur, à condition qu'ils délivrent à chacun un billet d'admission et qu'ils nous envoient dans le cours de l'année les noms de ceux qu'ils auront agréés.

↳ DIOCÈSE DE LONDON : Strathroy, Ont.

↳ DIOCÈSE DE GRAND RAPIDS, Mich. : Notre-Dame de la Visitation, à West Bay City.

## NOS MARTYRS CANADIENS

### NOUVELLES FAVEURS ATTRIBUÉES À LEUR INTERCESSION

↳ *Montréal* : guérison d'un mal aux jambes par l'application d'une carte-relique. — *Penetanguishene* : une guérison. — *Saint-Ephrem d'Upton* : une guérison par l'application d'une carte-relique.

↳ Et d'autres rapports qui ne portent pas de signatures.

# Calendrier d'Octobre 1897

INTENTION GÉNÉRALE DE N. S. P. LE PAPE :

L'Instruction religieuse dans les Collèges catholiques.

FÊTES, INTENTIONS PARTICULIÈRES, INDULGENCES PLÉNIÈRES.

1. V.—Premier vendredi.—S. Rémi, E. C.—A†. G†.—La persévérance de la foi.—68,245 actions de grâces.
2. S.—SS. ANGES GARDIENS.—La dévotion aux saints Anges.—13,258 affligés.
3. D.—17e ap. Pent.—Le T. S. ROSAIRE. A†. G†. R†.—La dévotion du saint Rosaire.—43,657 défunts.
4. L.—S. François d'Assise, C.—Z†.—L'esprit de pauvreté.—29,833 intentions spéciales.
5. M.—SS. Placide et ses Comp., MM.—La fuite du monde.—1,482 communautés.
6. M.—S. Bruno, C.—La patience.—6,152 premières communions.
7. J.—Du Sacrement.—(S. Marc, P. C.)—H†.—La confiance en Dieu.—Les Associés de la Ligue.
8. V.—Ste Brigitte, veuve.—B†.—La vertu de docilité.—11,949 demandes de travail, etc.
9. S.—SS. enis et ses Comp., MM.—La confiance en Dieu.—2,974 prêtres et ecclésiastiques.
10. D.—18e ap. Pent.—Maternité de la B. V. M.—(Solenn. de S. Michel.)—(S. J. : S. François de Borgia, C.)—La dévotion à la Ste Eucharistie.—127,100 orfants.
11. L.—De la férie.—(S. Germain, F.) L'amour des souffrances.—13,637 familles.
12. M.—De la férie.—(BB. Camille et Augustin, MM., S. J.)—L'horreur des moindres fautes.—17,575 grâces de persévérance.
13. M.—S. Edouard, C.—Le mépris du monde.—5,948 grâces d'union, de réconciliation.
14. J.—S. Calixte, P. M.—H†.—L'esprit de pénitence.—31,052 grâces spirituelles.
15. V.—Ste Thérèse, V.—Z†.—La dévotion à S. Joseph.—42,074 grâces temporelles.
16. S.—De l'Immac. Conception.—(S. Galle, ab.)—La fuite de la médisance.—19,712 conversions à la foi.
17. D.—19e ap. Pent.—PURETÉ B. V. M.—(S. J. : Octave de S. François.)—L'amour de la pureté.—15,382 jeunes gens, jeunes personnes.
18. L.—S. Luc, Evang.—L'intelligence de l'Evangile.—1,549 maisons d'éducation.
19. M.—S. Pierre d'Alcantara, C.—L'esprit de pénitence.—10,227 malades ou infirmes.
20. M.—S. Jean de Kenty, C.—La garde des sens.—3,432 missions, retraites.
21. J.—Ste Ursule et ses Compagnes, VV. MM.—H†.—Le courage chrétien.—312 Œuvres, Sociétés.
22. V.—De la férie.—(Ste Hedwige, veuve—(du 17.)—L'amour du silence.—1,874 paroisses.
23. S.—T. S. RÉDEMPTEUR.—Le zèle à étendre la foi catholique.—30,137 pasteurs.
24. D.—20e ap. Pent.—S. Raphaël, archange.—La dévotion aux SS. Anges.—13,513 pères ou mères.
25. L.—S. Chrysanthé et Ste Marie, MM.—(S. J. : B. Marguerite-Marie.)—La dévotion au Sacré-Cœur.—3,583 religieux, religieuses.
26. M.—S. Evariste, M.—(S. J. : Les STES RELIGIEUX.)—Le respect des Stes Reliques.—1,599 séminaristes, novices.
27. M.—De la Vigile.—(S. Eiesban, roi.)—La grâce de régner sur nos passions.—999 supérieurs, supérieures.
28. J.—SS. Simon et Jude, Ap.—B†. H†.—Une espérance ferme.—5,492 vocations.
29. V.—De la férie.—(S. Narcisse, F.)—La ferveur.—Les Zélateurs et les Zélatrices de l'Œuvre.
30. S.—Jeûne.—De la Vigile.—(S. J. : S. Alphonse Rodriguez, C.)—L'esprit de prière.—29,632 intentions diverses.
31. D.—21e ap. Pent.—Patronage B. V. M.—(du 24.)—(S. J. : La MATERNITÉ B. V. M.)—Le don de force.—Les Directeurs de l'Œuvre.

CLÉF : † = Indulgence plénière ; A = 1er Degré ; B = 2e Degré ; C = Congrégation de la Ste-Vierge ; D = Mère du Pape ; G = Garde d'Honneur et Archevêque de la Ste-Vierge ; H = Heure-Sainte ; M = Bonne Mort ; R = Confrérie du S. Rosaire ; Z = Zélateurs et Zélatrices.

N. B. Une indulgence de 100 jours est accordée pour chaque œuvre offerte à ces intentions.—Pour être insérées dans le CALENDRIER, les Intentions particulières doivent être reçues aux Bureaux du MESSAGER avant le premier jour du mois.